



La ville de Villemandeur dans l'Agglomération Montargoise

7 200 habitants

RECRUTE

Animateur périscolaire (H/F)

Contractuel à temps non complet
Cadre d'emploi des adjoints d'Animation

Vous exercez vos responsabilités, **à temps non complet – 27h00 hebdomadaires**, sous l'autorité de la responsable du pôle scolaire.

Missions principales :

Vous avez pour missions, en collaboration avec l'équipe périscolaire et extrascolaire :

- Animer au sein d'un accueil périscolaire matin ou soir, animer en accueil de loisirs mercredi et vacances scolaires
- Animer pendant la pause méridienne au sein d'une école
- Participer à l'élaboration du projet pédagogique garantir au quotidien sa mise en œuvre
- Veiller à la sécurité physique et affective des enfants accueillis, de manière égalitaire ; respecter le rythme de vie des enfants tout en favorisant leur autonomie
-

Profil requis :

❖ Diplôme/Formations requises :

- Diplôme minimum requis BAFA – Cap AEPE ou autre diplôme dans le domaine de l'enfance, animation, sport
- Permis B souhaité
- Expérience des 3/12 ans obligatoire
- PSC1 vivement souhaité

❖ Compétences / qualités requises :

- Etre discret, savoir s'astreindre au secret professionnel
- Etre capable de faire preuve de discernement
- Posséder les qualités d'accueil et de bon sens nécessaires à notre activité
- Etre diplomate et courtois
- Etre ferme, rigoureux et garant du règlement en vigueur dans nos structures
- Avoir le sens du Service Public
- Etre ponctuel, assidu, et faire preuve d'adaptabilité, ponctualité, confidentialité et autonomie,
- Etre capable de prendre des initiatives en cas d'urgence
- Etre capable de pratiquer les gestes de premier secours
- Etre capable de mettre en œuvre l'évacuation en cas de force majeure
- Connaitre et appliquer la réglementation de base en vigueur dans nos structures (Jeunesse & Sports)
- Connaitre le projet éducatif de nos ALSH et les projets qui en découlent (pédagogique, d'animation, ...)

❖ Contraintes particulières liées au poste :

- Horaires fractionnés et emploi du temps annualisé, en lien avec le calendrier scolaire.
- Adaptabilité requise selon les obligations du service public (événements, réunions, etc.).
- Travail très ponctuel les week-ends : certains samedis ou dimanches dans l'année.
- Possibles changements de site selon les besoins du service.

Poste à pourvoir : 02/02/2026

Date limite de dépôt de candidature : 20/01/2026

CV+ lettre de motivation à l'attention de Madame le Maire

- **Par courrier : Mairie de Villemandeur – 1 bis, avenue de la Libération – 45700 VILLEMANDEUR.**
- **Par mail : personnel@mairie-villemandeur.fr**